

O9 – Participe passé en -é ou infinitif en -er.



Le participe passé et l'infinitif d'un verbe en -er se terminent par le son [e] mais ils n'ont pas la même terminaison : **-er pour l'infinitif, -é pour le participe passé.**

Il ne faut pas utiliser un appareil qui est branché en présence d'eau.
verbe à l'infinitif participe passé

Pour savoir s'il faut écrire le participe passé ou l'infinitif, on peut remplacer le verbe par un verbe ne se terminant pas par -er. Ainsi on peut entendre la lettre finale.

Il ne faut pas poser de radio sur la baignoire. → Il ne faut pas mettre de radio sur la baignoire.

J'ai posé la radio sur l'étagère. → J'ai mis la radio sur l'étagère.

Après une préposition, le verbe s'écrit toujours à l'infinitif.

Après un verbe conjugué, le verbe s'écrit toujours à l'infinitif.

Pour sortir en récréation, il faut se ranger.

Préposition

verbe conjugué

Le participe passé s'emploie avec les auxiliaires avoir ou être, aux temps composés. Quand le participe passé est employé avec le verbe être, il s'accorde avec le sujet.

Ton père a employé des étudiants. Il est arrivé. → Elle est arrivée.



Le participe passé peut aussi s'utiliser seul, comme un adjectif. Il s'accorde alors comme un adjectif.

Mon père, arrivé tôt, est déjà reparti. - Ma mère, arrivée tôt, est déjà repartie

